

**Risque Feux
de Forêt**

ACCÈS RÉGLÉMENTÉ

Access regulation

du 15 juin au 15 septembre

From June 15 to September 15

Pour connaître les conditions d'accès :
Daily information



04 28 31 77 11

www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/



Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 €

En fonction du niveau de risque :

	Risque « Vert » : accès et travaux possibles Access and works are authorized	
	Risque « Jaune » : accès et travaux possibles, mais recommandés le matin. Access and works are authorized, preferably in the morning	
	Risque « Rouge » : accès interdit toute la journée (sauf dérogation) ; travaux possibles de 5 h à 13 h Access prohibited all day, works authorized from 5 am to 1 pm	
	Risque « Rouge E » : accès et travaux interdits toute la journée. Access and works prohibited all day	

Quel que soit le niveau de risque	
	Ne pas fumer
	Ne pas faire de feu
	Ne pas camper
	Ne pas circuler ou stationner sur les chemins forestiers

Vous êtes dans le massif :

You are in the forest

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Bollène-Uchaux | <input type="radio"/> Mont-Ventoux |
| <input type="radio"/> Rasteau Cairanne | <input type="radio"/> Monts de Vaucluse |
| <input type="radio"/> Enclave des Papes | <input type="radio"/> Petit Luberon |
| <input type="radio"/> Vallée du Rhône | <input type="radio"/> Grand Luberon |
| <input type="radio"/> Plaines du Comtat | <input type="radio"/> Vallée d'Apt |
| <input type="radio"/> Dentelles de Montmirail et Collines du Pays Voconces | <input type="radio"/> Collines de basse Durance |

En cas d'incendie :

- Alertez les sapeurs pompiers en composant le 112. Attention aux limites du réseau.
- Soyez le plus précis possible sur votre localisation et sur ce que vous voyez.
- Éloignez vous de la zone incendiée et ne restez pas dans l'axe de propagation

